

# #6

## Témoignage



**Olivier Dechirot**

*Coordinateur aménagement Ville de Roubaix*

La ville de Roubaix est totalement urbanisée et les opérations de renouvellement constituent un réel enjeu d'adaptation du territoire. A ce titre, l'appui de l'EPF nous est essentiel pour aider au recyclage de fonciers contraints (friches industrielles, pollution...), tout en assumant les particularités socio-économiques du territoire. Sur cette opération, l'étude urbaine partenariale entre la Ville, la MEL et l'EPF, a conduit à proposer un programme de logements et de locaux tertiaires et l'aménagement d'espaces publics, le tout visant à requalifier un site connectant le centre-ville et le canal de Roubaix. Si, faute de commercialisation, une partie du programme de construction a été abandonnée, la souplesse du dispositif de l'EPF a autorisé la réorientation d'un terrain de l'axe habitat vers l'axe biodiversité. Cela va permettre de composer un espace vert public qui constitue une bonne alternative dans un contexte assumé de décroissance urbaine et qui confortera le corridor écologique prenant appui sur le canal de Roubaix.



Sept. 2008 : finalisation des travaux menés par l'EPF

Perspective des logements en cours de construction - Novembre 2016



594 Avenue Willy Brandt 59777 Lille - 03 28 07 25 00 - 03 28 07 25 01

[www.epf-npdc.fr](http://www.epf-npdc.fr)

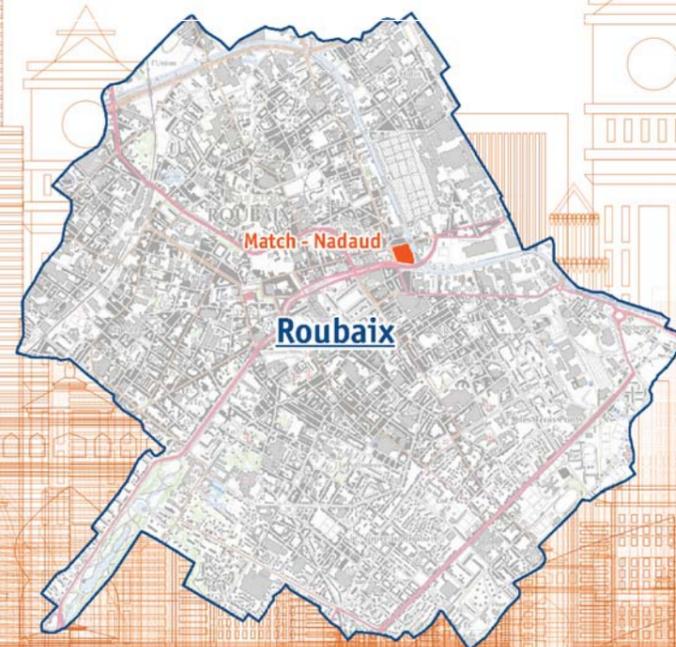
punchy colors | 06 51 45 90 36 | [www.graphiste-lille.net](http://www.graphiste-lille.net) | Novembre 2016  
Crédits : EPF Nord-Pas de Calais, Atelier de cartographie EPF Nord-Pas de Calais (PPIGE), Fotolia, LMH.



# Contribuer au développement de l'offre résidentielle et de services



## Site Match, rue Nadaud Roubaix - Nord



# #1

## Le contexte de l'opération

Après la rénovation urbaine des quartiers Hauts Champs et Longchamps menée de 2004 à 2011, la commune de Roubaix a sollicité les financements de l'ANRU pour un second projet portant sur le quartier d'habitat social des Trois Ponts et sur six « pôles d'intervention prioritaire » en quartiers anciens. Sur les quartiers nord, ce sont ainsi douze hectares identifiés comme étant à recomposer.

Dans le cadre de ce projet, la Métropole Européenne de Lille (anciennement Lille Métropole Communauté Urbaine - LMCU) accompagne la ville dans sa restructuration d'îlots d'habitats dégradés ainsi que pour le recyclage et la réhabilitation du parc de logements anciens (public et privé).

C'est dans ce contexte que l'intervention de l'EPF a été sollicitée en 2007 sur le site Match rue Nadaud. Compte tenu de la fermeture du supermarché, la collectivité a en effet décidé d'en faire un site associé de l'opération de rénovation urbaine. Sur cette superficie de près de 9 000 m<sup>2</sup>, la construction de 40 logements sociaux a débuté en novembre 2014.

# #2

## La mission de l'EPF

- **Acquérir le site de l'ancien supermarché Match** et son parking, d'une superficie totale de 8700 m<sup>2</sup>
- **Gérer, sécuriser et entretenir le site requalifié** y compris lorsqu'un camp de roms s'y installa d'avril 2012 à septembre 2013
- **Réaliser les travaux de requalification du site** : désamiantage et démolition des structures
- **Céder le site à LMH et la MEL** pour permettre la construction de 40 logements sociaux et l'aménagement d'un mail piétonnier et d'un espace vert (actuellement en projet)



Fin 2007 : le site avant les travaux menés par l'EPF

## #3 Les acteurs du projet

Opérateur foncier :



Collectivités :



Aménageur :



## #4 Les financements accordés par l'EPF\*

|                      | Coût total de l'opération | Montant du foncier cédé par l'EPF au 01/12/16 | Part prise en charge par l'EPF sur le foncier cédé au 01/12/16 |            |
|----------------------|---------------------------|---|--|------------|
| Acquisition foncière | 3 539 000€                | 1 909 000€                                    | 1 819 000€   | 86%        |
| Gestion              | 405 000€                  | 215 000€                                      |  |            |
| Travaux              | 76 000€                   | 76 000€                                       | 53 000€  | 70%        |
| <b>TOTAL</b>         | <b>4 020 000€</b>         | <b>2 200 000€</b>                             | <b>1 872 000€</b>  | <b>85%</b> |

\* au 1er décembre 2016, sous réserve du respect des engagements pris par la collectivité

## #5 Calendrier de l'opération en cours

